



La zone d'emploi de Cahors occupe la partie sud et ouest du département du Lot, elle s'étend sur plus de 2 700 km² et regroupe cinq bassins de vie. En 2010, elle compte 92 100 habitants et 34 200 emplois. L'organisation de la zone d'emploi, de type monocentrique, est centrée sur l'agglomération cadurcienne. Seul le bassin de vie de Puy-L'Évêque dépend davantage de celui de Prayssac. L'économie est portée essentiellement par le secteur tertiaire avec 73,4 % des emplois, même si l'agriculture en représente encore plus de 8 %. L'industrie est peu présente avec seulement 9,5 % des emplois. Au 1^{er} janvier 2014, les 169 communes de la zone d'emploi appartiennent à l'un des 10 groupements de communes à fiscalité propre, dont la communauté d'agglomération de Cahors. Parmi les bassins de vie de la zone, deux sont construits autour de pôles d'équipements supérieurs : Cahors et Gourdon. Ensuite les pôles d'équipements de Montcuq et Prayssac sont également bien équipés, et à un niveau moindre, celui de Puy-L'Évêque. À cela s'ajoutent 19 pôles de proximité répartis sur l'ensemble de la zone. L'accessibilité aux équipements est globalement plus difficile qu'en moyenne dans l'ensemble des 15 zones d'emploi de la région hors celle de Toulouse, notamment dans certaines communes localisées à l'est du bassin de vie de Cahors.

1 - Les bassins de vie





La zone d'emploi de Cahors s'étend sur une superficie de 2 724 km², comparable à celles des zones d'emploi de Foix-Pamiers ou de Millau. Elle couvre une large moitié au sud et à l'ouest du département du Lot. Elle est traversée du sud au nord par l'autoroute A20 qui relie Toulouse à Paris. Elle est organisée autour de Cahors, préfecture du Lot, capitale historique du Quercy, et seule ville de plus de 20 000 habitants du département. Située au nord de Midi-Pyrénées, elle est limitrophe des zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda et de Ville-neuve-sur-Lot (Aquitaine), et de celle de Brive-la-Gaillarde (Limousin) qui couvre toute la partie nord du Lot. À l'est et au sud, elle est bordée par les zones d'emploi de Figeac, de Villefranche-de-Rouergue et de Montauban. Elle est composée de cinq bassins de vie principaux (Cahors, Gourdon, Prayssac, Montcuq et Puy-l'Évêque), auxquels s'ajoutent cinq autres bassins de vie situés à cheval sur les zones d'emploi voisines (figure 1).

En 2010, la zone d'emploi compte 92 100 habitants et offre 34 200 emplois. Elle fait partie des six zones d'emploi régionales de moins de 100 000 habitants, à mi-chemin entre celle de Foix-Pamiers et celle de Millau. Sa densité est l'une des plus faibles de la région avec seulement 34 habitants au km², soit la moitié de la densité régionale (figure 2).

La zone d'emploi est relativement autonome en termes d'emploi : 89 % des actifs qui y résident travaillent dans la zone. Quelque 3 900 actifs quittent néanmoins la zone chaque jour pour aller travailler principalement vers les zones d'emploi de Montauban (760 personnes), Brive (640), Toulouse (490), Figeac (200), ou encore vers des zones d'emploi situées en dehors de la région (1 600), dont les zones limitrophes de Villeneuve-sur-Lot et Sarlat. À l'inverse, celle de Cahors attire chaque jour 3 000 actifs venant y travailler et résidant principalement dans les zones de Montauban (600 personnes), de Brive (500), de Toulouse (300), de Figeac (250) et dans d'autres zones d'emploi extérieures à la région (1 000). Au jeu des entrées et des sorties, le solde est pour la zone déficitaire de 900 personnes (figure annexe 1).

Un secteur tertiaire très présent

L'industrie est peu présente dans la zone d'emploi de Cahors, avec seulement 9,5 % des emplois, contre 13,1 % pour l'ensemble des 16 zones d'emploi de Midi-Pyrénées. C'est l'une des trois zones les moins industrialisées de la région, avec celles d'Auch et de Saint-Gaudens. En revanche, avec 73 % des emplois, les activités tertiaires prédominent. Cette proportion est proche de celle observée dans les zones de Montauban et de Foix-Pamiers, mais aussi de la moyenne régionale (74,7 %). Le secteur de la construction représente 9,0 % des emplois, contre 7,5 % dans l'ensemble des 16 zones d'emploi de Midi-Pyrénées et le secteur agricole, porté notamment par la filière viticole, occupe encore 8,0 % des actifs en emploi, contre 4,7 % (figures 2 et 4).

Une dizaine d'intercommunalités

Au 1^{er} janvier 2014, les 169 communes de la zone d'emploi appartiennent à un groupement de communes à fiscalité propre, dont la communauté d'agglomération de Cahors, à laquelle s'ajoutent neuf communautés de communes. Parmi ces dix intercommunalités, sept sont complètement incluses dans la zone d'emploi, une est largement située dans ses limites et une autre, celle du Pays de Souillac-Rocamadour, principalement située dans la zone d'emploi de Brive, déborde sur quelques communes au nord de la zone de Cahors (figure 5). La partie ouest de la zone d'emploi est couverte par deux « pays » : au sud, le Pays de Cahors et du sud du Lot et, au nord, le Pays Bourrian. Un tiers des communes, à l'est de la zone d'emploi, n'adhèrent pas à un pays. Un seul schéma de cohérence territoriale (SCoT) est en vigueur dans la zone d'emploi : le SCoT de Cahors et du sud du Lot, qui englobe tout le Pays du même nom et la partie sud du Parc naturel régional des Causses du Quercy, ce dernier couvrant la partie est de la zone d'emploi.



Cahors au centre des échanges

De type monocentrique, le fonctionnement territorial de la zone est centré sur l'agglomération ca-durcienne. Les bassins de vie les plus dépendants en termes d'emploi sont ceux de Prayssac et de Montcuq : 20 % des actifs en emploi résidant dans ces deux bassins travaillent dans le bassin de vie de Cahors. Dans le bassin de vie de Gourdon, plus autonome, seuls 8 % des actifs vont travailler dans le bassin de Cahors. Les échanges sont nourris également entre le bassin de vie de Gourdon et certains bassins des zones d'emploi voisines : Sarlat, Souillac et, dans une moindre mesure, Gramat. Le bassin de vie de Puy-l'Évêque, localisé à l'ouest de la zone d'emploi, dépend davantage du bassin de vie voisin de Prayssac (16 % des actifs en emploi y travaillent) que de celui de Cahors (12 %) : il est vrai que la grande proximité des deux communes principales de ces bassins favorise les échanges (figure 6).

Principal bassin de vie de la zone, le bassin de Cahors compte 49 100 habitants et offre 21 000 emplois (61 % des emplois de la zone). Il bénéficie d'une certaine autonomie en matière d'emploi avec 86 % des actifs en emploi résidants qui y travaillent. Les autres actifs résidants vont travailler principalement dans les bassins de vie de Figeac, de Montauban et de Toulouse, ces deux derniers étant nettement plus éloignés.

Deuxième bassin de vie de la zone d'emploi, celui de Gourdon s'étend sur la zone d'emploi voisine de Sarlat. Il est moins dépendant de l'extérieur que les bassins de vie de Montcuq, Prayssac et Puy-l'Évêque ; les trois quarts des actifs en emploi qui y résident travaillent dans le bassin. Les échanges, pour ceux qui se déplacent, se font principalement avec Cahors (8 % des actifs en emploi) et les bassins de vie extérieurs à la zone (16 %).

Les trois autres principaux bassins de vie, ceux de Prayssac, Montcuq et Puy-l'Évêque, représentent moins d'un quart des habitants de la zone d'emploi. Les bassins de vie de Montcuq et de Puy-l'Évêque sont les plus agricoles, avec respectivement 22 % et 15 % des emplois dans ce secteur.

Cahors et Gourdon, deux pôles d'équipements supérieurs

Les bassins de vie de Cahors et de Gourdon sont les mieux équipés : celui de Cahors dispose de la quasi-totalité des équipements des trois gammes (de proximité, intermédiaire et supérieure) et celui de Gourdon de 22 des 35 équipements considérés comme supérieurs.

Les bassins de vie de Montcuq et de Prayssac, pôles d'équipements intermédiaires, possèdent chacun plus de 80 % de ce type d'équipements. Si les principaux sont présents, il y a des carences comme l'absence de laboratoire d'analyses médicales, de magasin de chaussures ou d'opticien dans celui de Montcuq. Les équipements de la gamme supérieure sont peu nombreux, avec respectivement trois et huit équipements, parmi lesquels figure un centre de santé dans chacun des deux bassins.

Plus petit des bassins de vie de la zone, celui de Puy-l'Évêque est le moins bien équipé mais il offre la moitié des équipements de la gamme intermédiaire. Certains équipements au rôle structurant à l'échelle d'un tel territoire, comme une gendarmerie, une trésorerie, un collège, un supermarché, y sont présents. Parmi les quatre équipements de la gamme supérieure figure également un centre de santé.

Dix-neuf pôles de proximité maillent le territoire de l'ensemble de la zone d'emploi, facilitant l'accès des habitants aux services les plus courants (boulangerie, épicerie-supérette, école primaire, médecin généraliste...). Le nombre de ces pôles de proximité varie d'un bassin de vie à l'autre, de un dans le bassin de vie de Puy-l'Évêque à neuf dans celui de Cahors (figure 7).



Des temps d'accès plus longs

Dans l'ensemble de la zone d'emploi, les temps d'accès aux équipements mesurés aux heures creuses de chef-lieu à chef-lieu de communes en trajet aller-retour sont supérieurs à ceux observés pour l'ensemble des zones d'emploi de la région (hors celle de Toulouse), et ce quelle que soit la gamme. De fortes disparités existent néanmoins entre les bassins de vie.

Dans le bassin de vie de Cahors, les temps d'accès moyens sont légèrement plus élevés que la moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse) pour les équipements des gammes de proximité et intermédiaire. Pour cette dernière gamme par exemple, les habitants mettent en moyenne plus de 14 minutes pour accéder à un équipement (aller-retour), contre moins de 12 minutes pour l'ensemble des 15 zones d'emploi de Midi-Pyrénées (hors celle de Toulouse). La situation s'inverse pour la gamme supérieure : 22 minutes en moyenne dans le bassin de Cahors, contre 28 minutes dans l'ensemble des 15 zones. En réalité, des disparités existent à l'intérieur de ce bassin de vie très étendu. Une vingtaine de communes localisées au nord-est du bassin, dans le Parc naturel régional des Causses du Quercy, sont ainsi éloignées des équipements de la gamme intermédiaire. Elles sont toutefois très peu densément peuplées.

Dans les bassins de vie de Montcuq, de Prayssac et de Puy-l'Évêque, l'accessibilité aux équipements supérieurs est moins bonne : la moitié des habitants mettent plus de 40 minutes pour effectuer le trajet aller-retour à l'un de ces équipements, contre seulement 30 minutes en moyenne dans la région (hors zone d'emploi de Toulouse). Dans le bassin de vie de Montcuq, le temps moyen pour accéder aux équipements intermédiaires est également élevé : deux fois la moyenne régionale. À l'opposé, les temps d'accès sont les plus faibles dans le bassin de vie de Puy-l'Évêque. Il est vrai que ce bassin de vie est peu étendu et que la majorité des habitants bénéficient aussi de la proximité des pôles intermédiaires que constituent les communes de Fumel (Lot-et-Garonne) et Prayssac (*figures 8 et 9*).

Une accessibilité moins favorable

Dans la zone d'emploi de Cahors, un peu plus du tiers de la population (36 %) bénéficie d'un service ou équipement de la gamme intermédiaire dans sa commune de résidence : c'est moins qu'en moyenne dans l'ensemble des zones d'emploi de la région, hors zone d'emploi de Toulouse (45 %). Pour un tiers des équipements, cet écart dépasse même les 10 points. La faible concentration des habitants dans les communes pôles d'équipements à l'intérieur des bassins de vie explique en partie cette moindre accessibilité.

Parmi les équipements intermédiaires, les moins accessibles sont les laboratoires d'analyses médicales, les ambulanciers, les vétérinaires, les horlogeries-bijouteries, les magasins de chaussures et les blanchisseries. Pour ces équipements, la part de la population à plus de 30 minutes (aller-retour) est supérieure à la moyenne régionale (hors zone d'emploi de Toulouse).



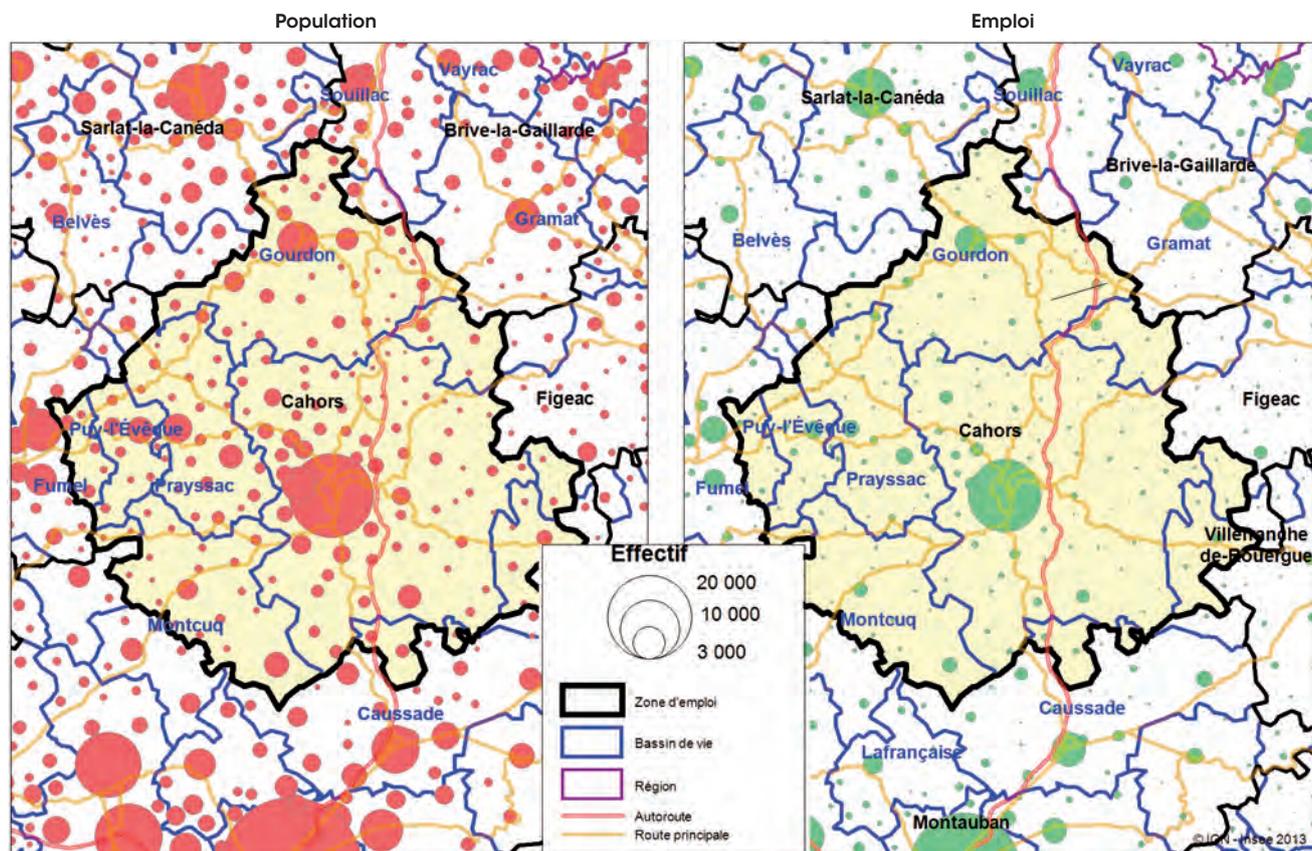
2 - Population et emploi par bassin de vie

Bassin de vie	Population				Emploi		Statut (%) Somme des statuts égale à 100 %							
	Population du bassin de vie dans la ZE	Densité (hab/km ²)	Part de la population du bassin de vie vivant dans la ZE (en %)	Poids du bassin de vie dans la ZE (en %)	Nombre d'emplois par bassin de vie	Part des emplois dans la ZE (%)	Secteur d'activité (%) Somme des secteurs d'activité égale à 100 %							
							Salariés	Non-salariés	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce transports et services divers	Adm. pub., ens., santé, act. soc.	
Principaux bassins de vie de la zone d'emploi (ZE)*	85 774			93,1	32 604	95,3								
Cahors	49 052	46	100,0	53,2	20 983	61,3	84,1	15,9	3,8	10,0	7,7	40,0	38,5	
Gourdon	15 308	29	85,5	16,6	5 019	14,7	73,4	26,6	10,5	9,2	9,7	34,3	36,3	
Prayssac	10 632	34	92,1	11,5	3 221	9,4	72,1	27,9	11,0	11,2	12,1	32,8	32,9	
Montcuq	6 147	18	63,6	6,7	1 860	5,4	60,8	39,2	22,2	8,0	8,0	30,3	31,5	
Puy-l'Évêque	4 635	40	94,6	5,0	1 521	4,4	75,2	24,8	15,4	8,2	17,1	27,0	32,3	
Autres bassins de vie de la zone d'emploi	6 362		6,9	6,9	1 625	4,7								
Fumel (ZE de Villeneuve-sur-Lot)	2 165	29	9,8	2,3	369	1,1	55,7	44,3	43,8	1,0	12,9	23,1	19,2	
Villefranche-de-Rouergue (ZE de Villefranche-de-Rouergue)	1 542	15	4,8	1,7	462	1,3	61,3	38,7	12,4	6,5	18,3	32,7	30,1	
Gramat (ZE de Brive-la-Gaillarde)	1 251	13	10,7	1,4	447	1,3	69,2	30,8	11,9	2,9	15,8	42,0	27,4	
Caussade (ZE de Montauban)	1 069	18	4,8	1,2	278	0,8	56,1	43,9	33,6	13,2	5,1	32,8	15,3	
Figeac (ZE de Figeac)	335	8	1,0	0,4	69	0,2	36,2	63,8	NS	NS	NS	NS	NS	
Total de la zone d'emploi	92 136	34		100,0	34 229	100,0	78,6	21,4	7,9	9,5	9,1	37,1	36,4	

*Un bassin de vie est dit principal lorsque plus de la moitié de sa population vit dans la zone d'emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

3 - Population et emploi par commune

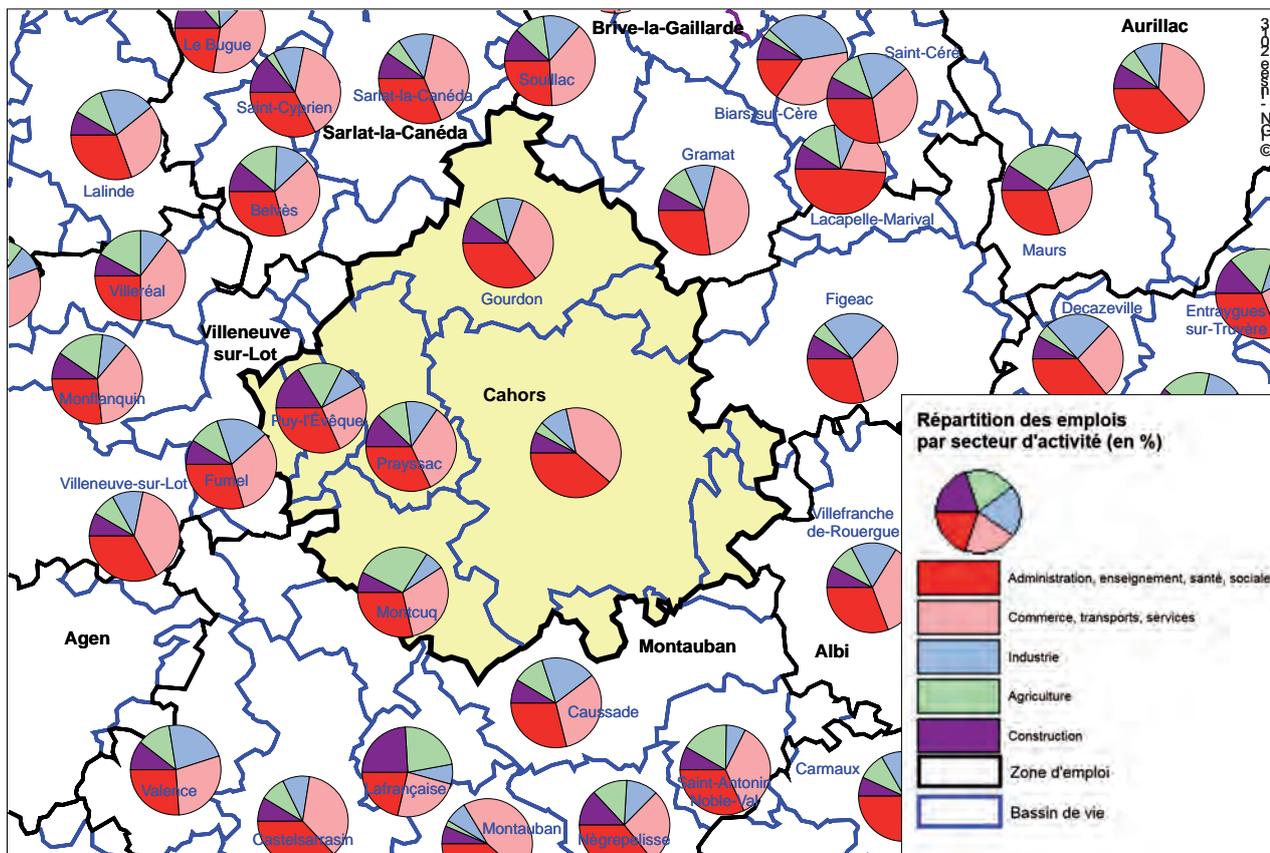


Note de lecture : la commune de Cahors compte 20 200 habitants et 14 970 emplois.

Source : Insee, recensement de la population 2010.

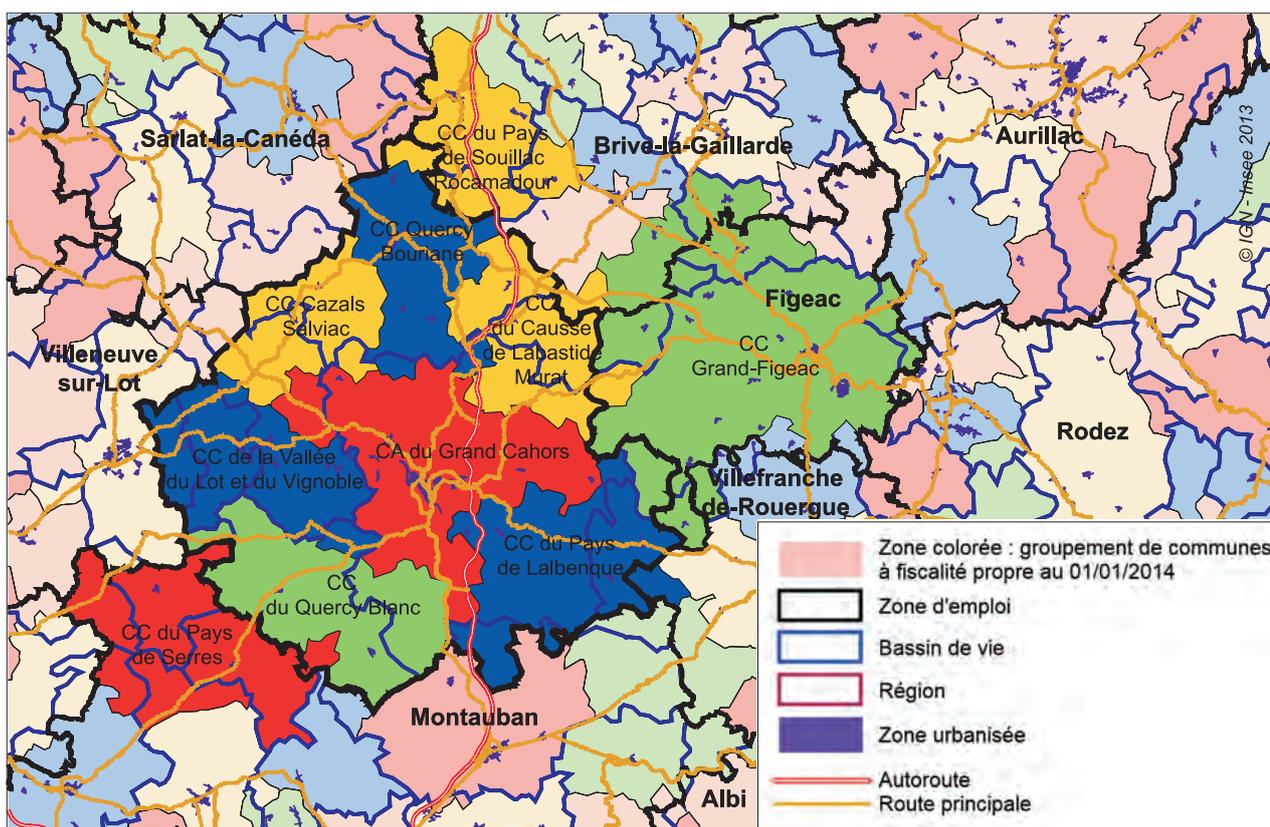


4 - Répartition des emplois par secteur d'activité dans les bassins de vie



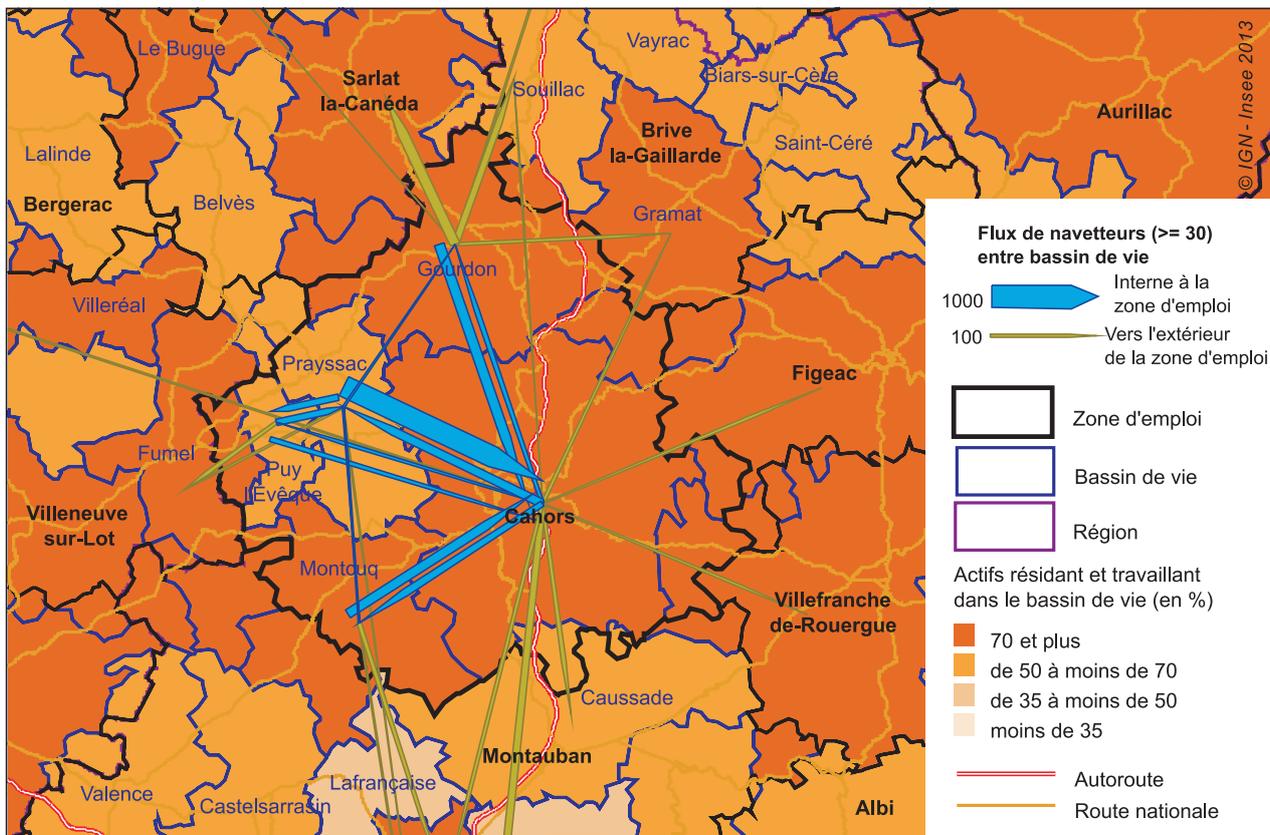
Source : Insee, recensement de la population 2010.

5 - Bassins de vie et groupements de communes à fiscalité propre



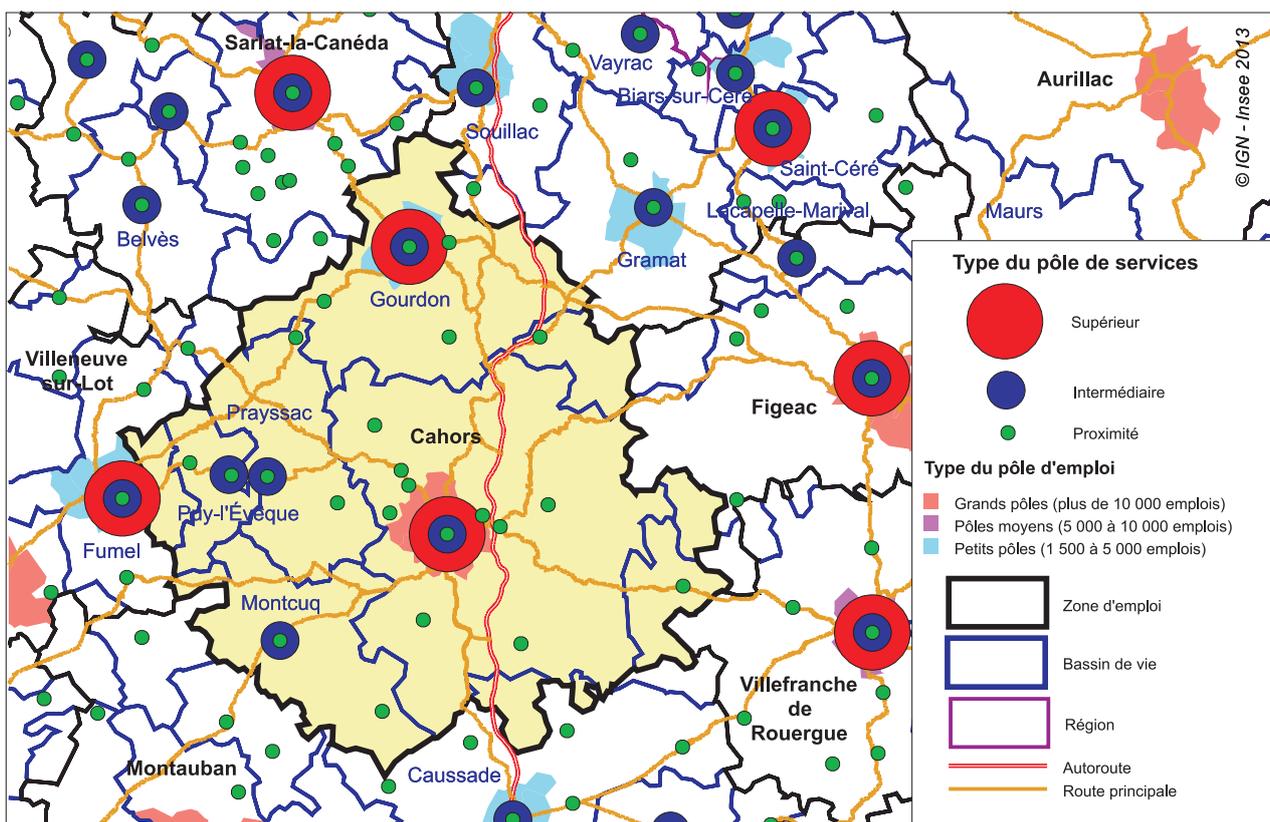


6 - Déplacements domicile-travail et part des actifs stables



* Actifs stables : travaillant dans le bassin de vie de leur résidence.
Source : Insee, recensement de la population 2010.

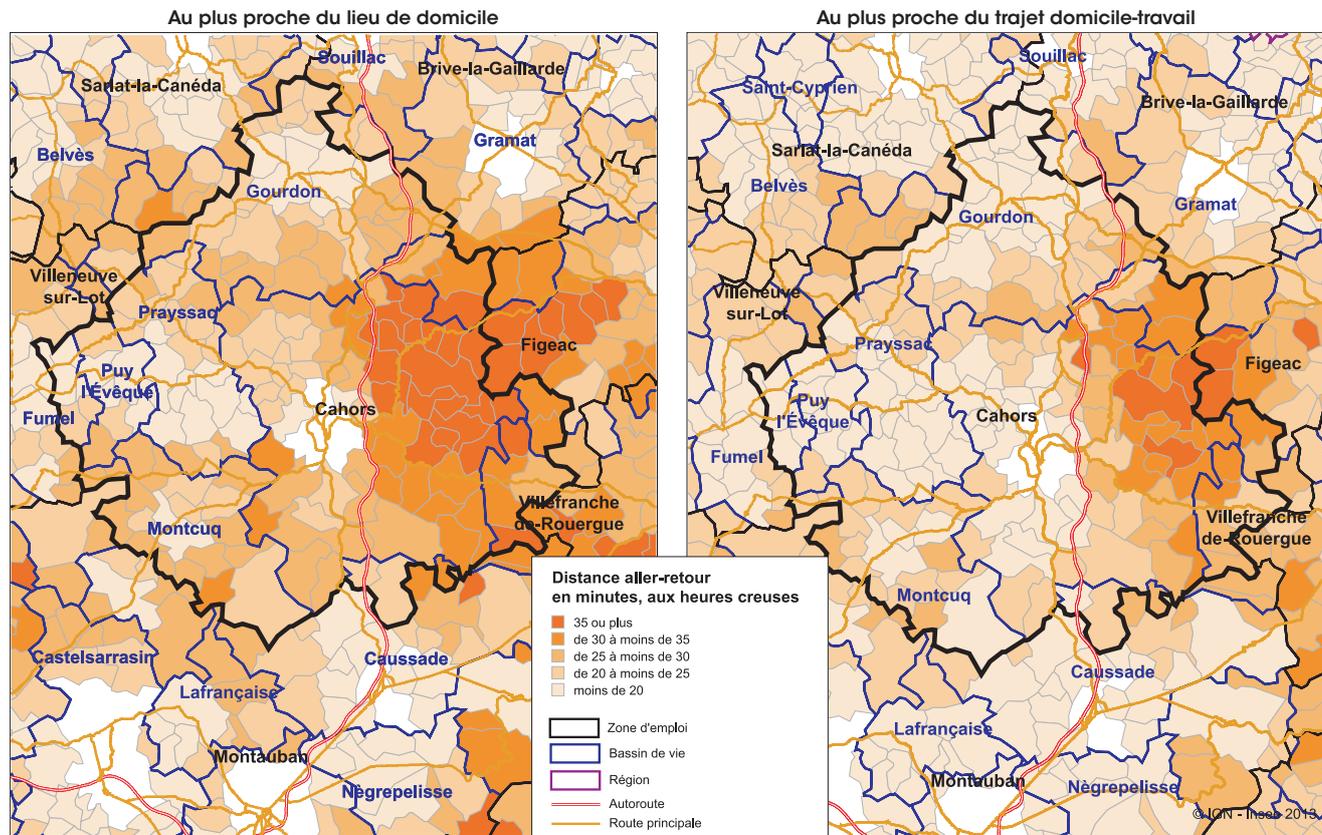
7 - Les pôles de services



Note de lecture : l'unité urbaine de Gourdon possède la majorité des équipements des gammes supérieure, intermédiaire et de proximité.
Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011.



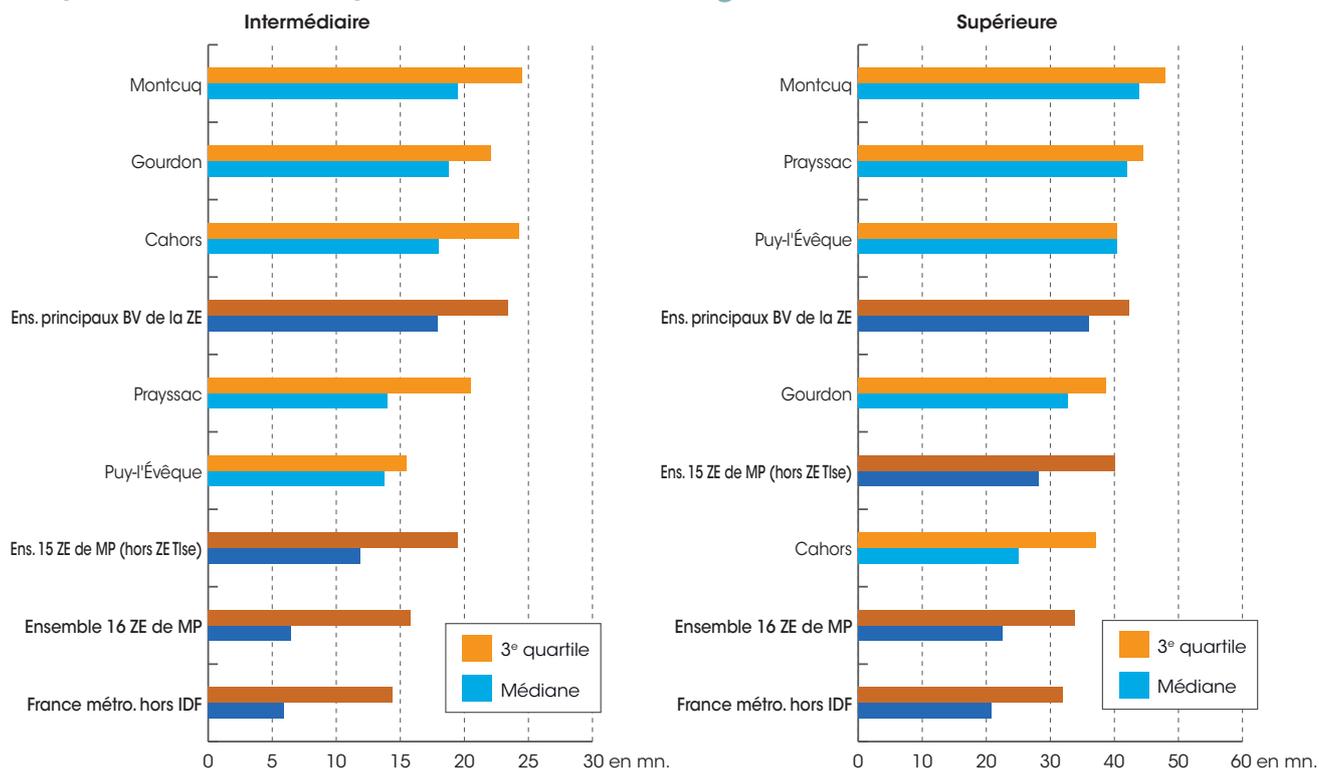
8 - Accessibilité à la gamme de services intermédiaires dans les bassins de vie



Note de lecture : pour certaines communes situées à l'est du bassin de vie de Cahors, le temps d'accès aller-retour au plus proche du domicile à un équipement de la gamme intermédiaire est supérieur à 35 minutes. Ce temps d'accès varie entre 30 et 35 minutes pour certaines d'entre elles si l'on tient compte du lieu de travail.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.

9 - Temps d'accessibilité par bassin de vie à la gamme des services



Note de lecture : dans le bassin de vie de Montcuq, pour la moitié des habitants (médiane) le temps d'accès aller-retour à un des équipements de la gamme intermédiaire est en moyenne supérieur à 19 minutes, un quart des habitants (3^e quartile) mettent plus de 24 minutes.

Source : Insee, Base Permanente des Equipements 2011, recensement de la population 2010, distancier ODOMATRIX - INRA UMR104 CESAER.